

# GENERALE OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2025

## RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 MARS 2025

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » pour la période allant du premier Janvier au 31 Mars 2025, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 10.775.451, un actif net de D : 10.735.839 et un bénéfice de la période de D : 159.429.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » comprenant le bilan au 31 Mars 2025, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

### ***Etendue de l'examen limité***

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### ***Conclusion***

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « GENERALE OBLIG-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Mars 2025, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

### ***Paragraphe post Conclusion***

Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 45,09% du total des actifs, se situant ainsi en dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001. Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités qui s'élèvent à 54,88% du total des actifs, dépassent le seuil de 50% fixé par l'article 2 sus-indiqué.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 24 Avril 2025

**Le commissaire aux comptes :**

**FINOR  
Karim DEROUICHE**

**BILAN ARRETE AU 31 MARS 2025**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>31/03/2025</b>	<b>31/03/2024</b>	<b>31/12/2024</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	4 858 301,284	4 606 889,040	5 171 894,634
Obligations et valeurs assimilées		4 338 255,394	4 199 476,159	4 671 673,269
Titres des Organismes de Placement Collectif		520 045,890	407 412,881	500 221,365
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		5 913 160,303	4 211 086,440	5 188 725,686
Placements monétaires	5	3 996 347,708	1 489 513,849	3 734 834,835
Disponibilités		1 916 812,595	2 721 572,591	1 453 890,851
<b>Créances d'exploitation</b>	6	3 989,354	9 551,362	2 784,927
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>10 775 450,941</b>	<b>8 827 526,842</b>	<b>10 363 405,247</b>
<b>PASSIF</b>				
<b>Opérateurs créditeurs</b>	7	23 503,517	15 187,667	21 517,306
<b>Autres créditeurs divers</b>	8	16 108,409	9 010,702	13 095,202
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>39 611,926</b>	<b>24 198,369</b>	<b>34 612,508</b>
<b>ACTIF NET</b>				
<b>Capital</b>	9	10 074 688,804	8 252 259,405	9 801 294,814
<b>Sommes distribuables</b>				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		540 368,705	432 488,065	-
Sommes distribuables de l'exercice en cours		120 781,506	118 581,003	527 497,925
<b>ACTIF NET</b>		<b>10 735 839,015</b>	<b>8 803 328,473</b>	<b>10 328 792,739</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>10 775 450,941</b>	<b>8 827 526,842</b>	<b>10 363 405,247</b>

**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>du 01/01/ 31/03/2025</i>	<i>du 01/01/ au 31/03/2024</i>	<i>Année 2024</i>
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	10	86 330,572	82 784,472	342 913,537
Revenus des obligations et valeurs assimilées		86 330,572	82 784,472	331 335,297
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		-	-	11 578,240
<b>Revenus des placements monétaires</b>	11	44 254,809	55 522,398	210 767,791
<b>Revenus des prises en pension</b>	12	16 894,653	7 732,544	73 545,886
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		147 480,034	146 039,414	627 227,214
<b>Charges de gestion des placements</b>	13	(17 554,565)	(15 188,778)	(66 852,666)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		129 925,469	130 850,636	560 374,548
<b>Autres charges</b>	14	(6 078,592)	(5 345,004)	(22 770,227)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		123 846,877	125 505,632	537 604,321
Régularisation du résultat d'exploitation		(3 065,371)	(6 924,629)	(10 106,396)
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		120 781,506	118 581,003	527 497,925
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		3 065,371	6 924,629	10 106,396
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		34 572,419	29 631,160	101 672,952
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 009,406	(22 351,748)	(20 511,032)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>159 428,702</b>	<b>132 785,044</b>	<b>618 766,241</b>

**GO SICAV***16, Avenue Jean Jaurès**1001 - Tunis***ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>du 01/01</i>	<i>du 01/01/</i>	<i>Année</i>
		<i>31/03/2025</i>	<i>au 31/03/2024</i>	<i>2024</i>
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT</b>				
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>		<u>159,428.702</u>	<u>132,785.044</u>	<u>618,766.241</u>
Résultat d'exploitation		123,846.877	125,505.632	537,604.321
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1,009.406	(22,351.748)	(20,511.032)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		34,572.419	29,631.160	101,672.952
<b>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</b>		<u>247,617.574</u>	<u>(1,474,414.047)</u>	<u>(434,930.978)</u>
<b>Souscriptions</b>				
- Capital		6,709,637.604	2,685,502.272	17,613,506.735
- Régularisation des sommes non distribuables		8,914.818	846.090	956,349.537
- Régularisation des sommes distribuables		395,052.660	155,896.820	509,919.578
<b>Rachats</b>				
- Capital		(6,470,489.156)	(4,079,480.211)	(18,014,054.377)
- Régularisation des sommes non distribuables		(10,251.101)	(1,240.556)	(980,626.477)
- Régularisation des sommes distribuables		(385,247.251)	(235,938.462)	(520,025.974)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>		<b><u>407,046.276</u></b>	<b><u>(1,341,629.003)</u></b>	<b><u>183,835.263</u></b>
<b>ACTIF NET</b>				
En début de période		10,328,792.739	10,144,957.476	10,144,957.476
En fin de période		10,735,839.015	8,803,328.473	10,328,792.739
<b>NOMBRE D'ACTIONS</b>				
En début de période		69,796	72,822	72,822
En fin de période		71,499	62,291	69,796
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>		<u>150.154</u>	<u>141.326</u>	<u>147.985</u>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>		<u>1.47%</u>	<u>1.45%</u>	<u>6.23%</u>

## NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Mars 2025

### NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE OBLIG-SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement «CGI», le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

### NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Mars 2025, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

### NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### **3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs au titre d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

#### **3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Mars 2025, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

### **3.3- Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

### **3.4- Opérations de pensions livrées**

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

### 3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

### 3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### **Note 4: Portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à D : 4.858.301,284 , s'analysant ainsi :

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% actif net
	<b>Obligations et valeurs assimilés</b>		<b>4 187 360,000</b>	<b>4 338 255,394</b>	<b>40,41%</b>
	<b>Obligations des sociétés</b>		<b>4 187 360,000</b>	<b>4 338 255,394</b>	<b>40,41%</b>
TN0003400405	EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	19 860,000	20 678,778	0,19%
TN0003400660	EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	100 000,000	100 969,057	0,94%
TN0003600509	EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	160 000,000	170 885,579	1,59%
TN0004700811	EO ATL 2020-1	5 000	100 000,000	103 770,082	0,97%
TN0004700811	EO ATL 2021/1	5 000	200 000,000	203 282,926	1,89%
TN4J4VCBM140	EO ATL 2022/1	2 000	120 000,000	124 367,194	1,16%
TNMA55MMDD46	EO ATL 2023/1	1 000	60 000,000	60 497,096	0,56%
TNTUDMZLCA16	EO ATL 2024/2	4 000	400 000,000	405 807,342	3,78%
TN3Z8BRRN997	EO BTK 2024/1	2 000	200 000,000	203 494,752	1,90%
TN0004201471	EO CIL 2020/1	10 000	100 000,000	102 693,769	0,96%
TN0003900263	EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	87 500,000	90 133,917	0,84%
TNSH8NXC1WC4	EO BH SUB 2021/2	5 000	250 000,000	259 464,641	2,42%
TN0007780067	EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	200 000,000	213 646,027	1,99%
TN0002102150	EO TLF 2021-1	1 500	60 000,000	64 477,414	0,60%
TNYJL6N2AEP6	EO TLF 2022/1 TF	2 000	120 000,000	129 040,246	1,20%
TNXIY8MEDJE3	EO TLF 2022/2	4 000	240 000,000	248 521,644	2,31%
TN0002601060	EO SUB STB 2021/1	5 000	200 000,000	202 288,219	1,88%
TN4J4VCBM14	EO TJR LEASING 2022/1	9 500	570 000,000	593 861,917	5,53%
TNEDMOU67Y09	EO TAYSIR 2024-1 CAT A	10 000	1 000 000,000	1 040 374,794	9,69%
	<b>Titres des Organismes de Placement Collectif</b>		<b>511 624,624</b>	<b>520 045,890</b>	<b>4,84%</b>
	<b>Titres des OPCVM</b>		<b>511 624,624</b>	<b>520 045,890</b>	<b>4,84%</b>
TN0VYWALSB95	FCP AMANETT	4 615	511 624,624	520 045,890	4,84%
	<b>TOTAL</b>		<b>4 698 984,624</b>	<b>4 858 301,284</b>	<b>45,25%</b>
<b>Pourcentage par rapport à l'Actif</b>					<b>45,09%</b>

**Note 5 : Placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève au 31 Mars 2025 à D : 3.996.347,708, se détaillant comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/03/2025	% Actif net
	<b>Créances sur opérations de pensions livrées</b>		<b>1 000 000,000</b>	<b>1 008 358,333</b>	<b>9,39%</b>
	Pension Livrée BTL 8,85% au 03/04/2025 pour 36 jours		1 000 000,000	1 008 358,333	9,39%
	<b>Certificats de dépôt</b>	<b>3 000 000</b>	<b>2 980 637,732</b>	<b>2 987 989,375</b>	<b>27,83%</b>
TNLTTZNFVAR8	Certificat de dépôt ATB au 06/05/2025 à 8,48% pour 40 jours	500 000	496 266,286	496 733,000	4,63%
TNZUT7D11ES7	Certificat de dépôt BNA au 17/04/2025 à 7,99% pour 20 jours	500 000	498 232,291	498 585,833	4,64%
TNBO6DDK9090	Certificat de dépôt BTE au 16/04/2025 à 8,99% pour 40 jours	1 000 000	992 087,922	997 032,971	9,29%
TN313O8BQW16	Certificat de dépôt UNIFACTOR au 23/04/2025 à 8,99% pour 30 jours	1 000 000	994 051,233	995 637,571	9,27%
	<b>TOTAL</b>		<b>3 980 637,732</b>	<b>3 996 347,708</b>	<b>37,22%</b>
	<b>Pourcentage par rapport au total des actifs</b>				<b>37,09%</b>

**Note 6: Créances d'exploitation**

Cette rubrique s'élève au 31/03/2025 à D : 3.989,354 contre D : 9.551,362 au 31/03/2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	3 989,354	4 870,567	2 784,927
Autres	-	4 680,795	-
<b>Total</b>	<b><u>3 989,354</u></b>	<b><u>9 551,362</u></b>	<b><u>2 784,927</u></b>

**Note 7 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31/03/2025 à D : 23.503,517 contre D : 15.187,667 au 31/03/2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Rémunération du dépositaire	7 416,042	1 478,277	5 948,952
Rémunération du gestionnaire	16 087,475	13 709,390	15 568,354
<b>Total</b>	<b><u>23 503,517</u></b>	<b><u>15 187,667</u></b>	<b><u>21 517,306</u></b>

## Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/03/2025 à D : 16.108,409 contre D : 9.010,702 au 31/03/2024 et se détaille ainsi :

	<u>31/03/2025</u>	<u>31/03/2024</u>	<u>31/12/2024</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	7 294,560	-	4 335,630
CMF	1 005,520	816,599	951,243
Etat, retenue à la source	<u>7 808,329</u>	<u>8 194,103</u>	<u>7 808,329</u>
<b>Total</b>	<b><u>16 108,409</u></b>	<b><u>9 010,702</u></b>	<b><u>13 095,202</u></b>

## Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1 er Janvier au 31 Mars 2025 se détaillent ainsi:

### Capital au 31-12-2024

Montant	9 801 294,814
Nombre de titres	69 796
Nombre d'actionnaires	336

### Souscriptions réalisées

Montant	6 709 637,604
Nombre de titres émis	47 780
Nombre d'actionnaires nouveaux	14

### Rachats effectués

Montant	(6 470 489,156)
Nombre de titres rachetés	(46 077)
Nombre d'actionnaires sortants	(16)

### Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	(1 336,283)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 009,406
Plus (ou moins) value réalisées sur cession de titres	34 572,419

### Capital au 31-03-2025

Montant	10 074 688,804
Nombre de titres	71 499
Nombre d'actionnaires	334

**Note 10 : Revenus du portefeuille titres**

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 86.330,572 pour la période allant du 01.01 au 31.03.2025, contre D : 82.784,472 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaillent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
<b>Revenus des obligations et valeurs assimilées</b>			
<i>Revenus des obligations</i>			
-			
intérêts	86 330,572	82 782,889	331 332,323
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>			
- intérêts (Emprunt National)	-	1,583	2,974
<b>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</b>			
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>			
-			
Dividendes	-	-	11 578,240
<b>Total</b>	<b>86 330,572</b>	<b>82 784,472</b>	<b>342 913,537</b>

**Note 11 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 31.03.2025 à D : 44.254,809, contre D : 55.522,398 pour la même période de l'exercice 2024, et se détaille ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts des dépôts à vue	6 110,159	6 173,939	23 493,169
Intérêts des certificats de dépôts	38 144,650	49 348,459	187 274,622
<b>Total</b>	<b>44 254,809</b>	<b>55 522,398</b>	<b>210 767,791</b>

**Note 12 : Revenus des prises en pension**

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Intérêts des pensions livrées	16 894,653	7 732,544	73 545,886
<b>Total</b>	<b>16 894,653</b>	<b>7 732,544</b>	<b>73 545,886</b>

**Note 13 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 17.554,565, contre D : 15.188,778 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Commission de gestion de la CGI	16 087,475	13 709,391	60 902,604
Rémunération du dépositaire	1 467,090	1 479,387	5 950,062
<b>Total</b>	<b>17 554,565</b>	<b>15 188,778</b>	<b>66 852,666</b>

**Note 14 : Autres charges**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01 au 31/03/2025 à D : 6.078,592, contre D : 5.345,004 pour la période allant du 01/01 au 31/03/2024, se détaillant ainsi :

	du 01/01 au 31/03/2025	du 01/01 au 31/03/2024	Année 2024
Honoraires commissaire aux comptes	2 958,930	2 983,617	12 000,042
Redevance CMF	2 703,786	2 304,101	10 235,743
Contribution Sociale de Solidarité	400,000	-	400,000
Autres	15,876	57,286	134,442
<b>Total</b>	<b>6 078,592</b>	<b>5 345,004</b>	<b>22 770,227</b>

**Note 15 : Autres informations**

**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

**Rémunération du dépositaire :**

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.